

Liste des délibérations du Conseil municipal – Séance du 24 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 24 octobre à 18h00, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 20 octobre 2023, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, maire,
Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN,
Laurent CAIOLO, Delphine VAZEUX, Adjoints,
Michel MARTIN, Maire délégué de Venosc, Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,
Jean-Noël CHALVIN, Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Angélique AGUILAR,
Louise TEXIER LELONG, Mélanie FIAT, Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL, Simon LAVAUD,
Agnès ARGENTIER, Stéphane GALLAND, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Absente : Estelle FAURE

Pouvoir : Aucun

Secrétaire de séance : Jocelyne MARTIN

N°	Objet	Décision de l'assemblée
2023-189	Motion de soutien à la candidature commune des Régions AURA et PACA pour les Jeux Olympiques 2030	Unanimité
2023-190	DSP Domaine skiable – avenant n° 2	Unanimité P. Primatesta et R. Charrel ne prennent pas part au vote
2023-191	DSP Domaine skiable – avenant n° 3 à la convention des secours sur pistes	Unanimité
2023-192	DSP Domaine skiable – Convention tripartite crédit-bail pour la construction de la remontée mécanique 3S	Approbation à la majorité 3 votes CONTRE : A. Argentier, S. Galland, C. Neyraud
2023-193	Dispositif Petits Déjeuners – convention à conclure avec l'Education Nationale	Unanimité
2023-194	Résiliation du bail de la ferme communale La Molière	Unanimité
2023-195	Désaffectation d'une partie de la parcelle 253 AK302 issue du domaine public	Unanimité 3 abstentions : A. Argentier, S. Galland, C. Neyraud
2023-196	Commune déléguée de Mont de Lans - Déclassement et aliénation d'une portion de parcelle non cadastrée au profit de M. PAYNE	Unanimité
2023-197	Acquisition foncière amiable pour maîtrise foncière du Golf - Vendeurs : Consorts Martin	Unanimité Michel Martin ne prend pas part au vote
2023-198	Acquisition foncière amiable pour maîtrise foncière du Golf - Vendeurs : Christophe Ramel et Irène Mélészczuk	Unanimité
2023-199	Fonds de soutien relatif aux emprunts structurés à risque Reconduction du dispositif dérogatoire	Unanimité
2023-200	Actualisation des tarifs des services municipaux	Unanimité
2023-201	Subvention à l'association « Les 2 Alpes X Cup »	Unanimité Laurent Caiolo ne prend pas part au vote
2023-202	Action sociale en faveur des agents communaux – Type de prestations, montant et modalités de mise en œuvre	Unanimité
2023-203	Revalorisation de l'indemnisation des frais de mission	Unanimité
2023-204	Association Foncière Pastorale de Lanchatra – Désignation des représentants	Sont désignés à l'unanimité Michel Martin – titulaire Simon Lauvaud – Suppléant
2023-205	Maîtrise foncière du golf – bail emphytéotique à conclure avec M. André Brun	Unanimité

Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS

